

Procès-verbal du C.A (vidéoconférence) de l'asbl FVWB du Mardi 21 Avril 2020

Présents :

Administrateurs : D.Van Daele , D. Reterre, F. Fossepré, P. Schmets, F.Vandenbemden,
A.M Habets, Davaux E.

Responsables cellules : Didembourg C, Loppe M,

Invités permanents : Achten P, Van Bever D, Gruselin R, Didembourg M, Van Der Vorst P.

Excusé : B. Valentin.

Débriefing du dernier CA de V.B du 16 avril au cours duquel les représentants de la FVWB ont refusé les P.V des 2 dernières CA estimant que des précisions et modifications devaient être faites en outre, le fait de ne pas avoir de montants supplémentaires pour combler les divisions.

Le président commente le mail envoyé pour info sur la tenue de ce CA. L'évocation de la plainte déposée par le club de Tchalou a été évoquée et une dernière tentative d'accord a été demandée par notre président.

Vu que la procédure d'urgence est en cours, la majorité s'est exprimée pour laisser l'enquête se poursuivre tout en s'exprimant pour dire qu'elle accepterait et se rallierait à la décision prise par le parquet. En ce qui concerne la situation de Bouillon et de Franchimont, il semble difficile de trouver une solution actuellement.

Ce jour, nous avons pris connaissance de la décision du parquet prise dans le cadre d'un règlement à l'amiable proposé au CA de V.B.

« De l'avis du parquet fédéral de VB, le club HT 0318 Tchalou Volley doit obtenir gain de cause concernant sa demande principale »

Tchalou doit donc être maintenu au niveau de la Ligue A Dames, cette décision devant bien entendu être avalisée par les membres du CA de VB.

Fusion de deux clubs.

Entretemps, les clubs de Tchalou et d'Aubel avaient entrepris des démarches en vue d'une fusion.

Dans le projet et les conditions de cette fusion, Aubel demande pour pouvoir inscrire une équipe issue de la fusion au niveau 4 de Volley Belgium. Cette demande risque de poser problème et même de se voir refuser par VB.

Comme prévu dans les statuts, les C.A des entités respectives de ces 2 clubs soit le Hainaut et Liège ont donné leur accord pour cette fusion.

Après de longs débats sur les conséquences de cette fusion sur les différents championnats et la mise en avant des situations respectant les règlements et d'autres pas, le CA décide d'attendre l'officialisation de la décision prise par le parquet et charge D. Van Daele de demander un CA urgent au président de VB pour avaliser cette décision.

La demande de fusion introduite par Tchalou sera étudiée lors d'un prochain CA qui doit avoir lieu avant le 30 avril, date limite pour les fusions.

Centre de développement Fédéral.

La liste des clubs ayant rentrés leur demande est présentée. Des compléments d'informations seront demandés pour le prochain CA.

Préparation « Plan programme 2021 – 2024 »

D. Van Daele présente les grandes lignes de ce que doit comprendre ce plan programme qui doit être remis pour le 30 octobre 2020.

Le directeur technique a déjà proposé des pistes de réflexion qu'il faut maintenant mettre en application.

Pour les jeunes, le recrutement, la formation et l'aide apportée via la nouvelle structure des centres de développement et de formation en autres.

La promotion des jeunes via nos sélections, nos stages à l'étranger et la collaboration avec nos clubs de l'élite pour leur permettre d'aller le plus haut possible et de rejoindre les sélections nationales.

L'effet pyramide souhaité par l'Adeps comprend les jeunes, les espoirs sportifs Aspirants(ESA), les espoirs sportifs internationaux (ESI) pour terminer par les Sportifs de Haut niveau (SHN).

Le président demande à chacun de réfléchir sur les projets à mener pour élaborer ce plan programme.

P. Schmet propose une prise de contact avec les responsables des équipes jeunes des entité afin d'essayer de mettre en place un programme commun destiné aux jeunes..

D. Reterre souhaite une interaction entre les différentes AOC et une reprise de contact (par vidéoconférence) avec les participants de l'atelier jeune lors des Assises.

P. Achten souligne l'importance de s'appuyer sur des structures et des clubs existants comme Tchalou et Waremme pour créer des centres de développements fédéraux.

Stages et activités 2020.

Suite à la crise sanitaire et les incertitudes qui planent sur les rassemblements, le stage de fin juin qui devait se dérouler à Godinne est supprimé ainsi que toutes les autres activités jusque fin août.

Inscriptions et règlement de compétition pour la nouvelle saison.

M. Loppe présente le bulletin d'inscription qu'il va envoyer aux clubs.

Discussion sur le règlement complémentaire présenté et spécialement sur le processus de montées et descentes en Promotion Dames et Messieurs.

Le président demande de mettre les différentes formules au vote.

D. Van Bever intervient pour demander que D. Van Daele puisse obtenir 2 votes car son entité n'a plus de représentant depuis le passage de son administrateur comme président.

Discussions et avis partagés à ce sujet par rapport à l'application des statuts.

Vote pour ce point 5 Non 2 Oui

Vu la situation sanitaire et les incertitudes sur le début du championnat, il est décidé de ne pas organiser de match de barrage.

Se pose alors la question de savoir comment désigner les descendants.

Deux possibilités existent pour déterminer le(s) descendant(s) supplémentaire(s).

- en tenant compte du coefficient obtenu par les équipes concernées
- en décidant que les 2 derniers sont descendants.

Vote - 2 descendant directs par série 5 Oui - déterminé au coefficient : 2 Oui
--

Pour les montants éventuels supplémentaires, il se fera en fonction du coefficient.

Il est demandé à M. Loppe de retranscrire ces changements dans un nouveau règlement qui sera approuvé lors du prochain CA.

Coupe FVWB.

Report pour cette 1^{ère} organisation à la saison prochaine.

Tenue de l'AG de la FVWB reportée.

Le président propose la date du lundi 15 juin 2020 pour la tenue de cette A.G.

En fonction des circonstances, il propose que cela se fasse en vidéoconférence.

M. Didembourg explique la façon de procéder tant pour la réunion que pour les votes qui doivent avoir lieu au cours de cette A.G.

L'A.G de Volley Belgium est prévue pour le mardi 16 juin d'où l'importance d'avoir tous nos administrateurs élus.

F. Vandembenden demande que l'élection des 3 administrateurs désignés pour le CA de VB soit faite par les membres de l'A.G. Après discussion, ce point est mis au vote.

Administrateurs VB désignés par C.A : 5 Oui	Administrateurs VB désignés par A.G : 2 Oui
---	---

Les administrateurs seront donc désignés par le C.A.

A.M Habets annonce qu'elle ne sera plus candidate pour être administrateur à V.B.

Appel à candidature pour les Comités juridiques.

Les conditions pour les différentes candidatures ont été définies et seront communiquées sur le site de la FVWB .

Date limite pour la rentrée des candidatures : le 1^{er} juin 2020.

Fixation de l'ordre du jour de l'AG du 15 juin.

Le projet de l'AG reportée est repris.

Seront ajoutés : vote du règlement juridique (annexe au ROI)

Désignation des membres des différents comités juridiques

Divers.

- **D. Van Bever** demande une prolongation pour la période des transferts (15 juin) suite aux problèmes rencontrés par les club actuellement en terme de mobilité et d'informations vers les clubs. La majorité refuse cette demande vu qu'elle déroge au ROI.
- **M. Diddembourg** souligne la nécessité de prévoir la planification de la prochaine saison et de réfléchir à des alternatives au cas où les compétitions ne pourraient débiter aux dates prévues.
- **P. Van der Vorst** demande le report de la 1^{er} facturation pour aider les clubs dans ces moments difficiles au niveau budgétaire vu le manque de recettes actuellement.

D. Van Daele annonce qu'une suspension de l'assurance auprès d'Ethias a été demandée pour la période de confinement. Il donne des explications sur la situation financière actuelle mais insiste sur le fait qu'il doit garder assez de trésorerie pour payer les charges fixes en attendant le versement de la tranche des subsides de fin juin.

- **M. Diddembourg** explique que 2 clubs de P1 Dames ont été classés à égalité à la 3^{ème} place (malgré la différence d'un set entre elle) et demande que la place « libre » en Promotion actuellement (35 équipes prévues) soit attribuée à cette équipe. Après discussion et tour de table, il n'a pas été donné suite à cette demande.
- **P. Schmets** s'étonne que ces points concernant la communication interne et externe ainsi que sur la transparence des informations n'aient pas été mis à l'ordre du jour. Le président reconnaît certainement un oubli. Il lui donne les explications demandées.
- Demande d'explication au sujet de la caisse de compensation.

Réponses seront données par B. Valentin lors du prochain C.A

- Convention de partenariat entre la FVWB et les membres de l'équipe technique.

D. Reterre donne son avis sur ce qui est proposé et fait part de différents problèmes. Des modifications doivent être faites afin de rendre ce document légal. Sera donc représenté ultérieurement.